

OTAGE D'UN ETAT : LES BONNES FEUILLES

Adama Gaye ne rate pas son témoin de mariage

« En venant de me prendre dans mon intimité matinal [...] l'Etat sénégalais m'a donné la plus grande leçon de ma vie »

D'une prison sénégalaise, Rebeuss, où il a passé 53 jours, Adama Gaye s'est retrouvé aux pyramides d'Égypte où il décida de coucher, sur papier, ses idées. De la justice sénégalaise aux géôles de l'enfer, de ses confrères qui lui ont nié son statut de journaliste à son proche ami, son témoin de mariage, Me Malick Sall, de la restitution de la liberté des citoyens aux questions ou recommandations pour un avenir pour son pays, Adama Gaye, d'une plume acerbe, laisse son cœur se libérer dans *Otage d'un Etat*. Mais, il n'entend pas lâcher prise pour son combat en tant que défenseur des droits de l'homme, le rôle de tout citoyen et surtout celui d'un intellectuel car, comme l'écrit Abdoulaye Tine, avocat international, dans la postface du livre, « c'est ce soir, demain matin, qu'un seul d'entre nous peut se trouver frappé, broyé par la machine judiciaire ». Dans ce contexte de journée mondiale du livre, de la lecture et du droit d'auteur, nous vous servons ce tout nouveau livre de celui qui se serait autoproclamé « *Otage d'un Etat* ».

Une aube spéciale

C'est un 29 juillet, aux alentours de 6h du matin, que les éléments, trois hommes, de la Division des investigations criminelles (DIC), ont débarqué chez Adama Gaye, à peine réveillé et posté un article intitulé « Hydrocarbures, non Macky, non ! » sur son site, avant de le placer en sandwich dans leur fourgon pour se diriger vers leur siège. A ce moment seulement, constata Adama Gaye qu'« O liberté chérie, il faut t'avoir perdue pour savoir combien tu es précieuse. Une denrée aussi vitale que l'air, l'eau ou même la vie (P. 51) ».

« Humilié », dans les locaux de la DIC, Adama Gaye fut obligé d'attendre près de 6 tours d'horloge un certain « inspecteur Diallo », pour une interrogation, de passer la nuit au commissariat central, de revenir à la DIC le lendemain, de se rendre au tribunal de grande instance de Dakar, d'y faire face au « juge de destruction » qui, finalement, signe son ticket pour Rebeuss. Son tort, offense au chef de l'Etat et risque de déstabiliser la République par ses écrits. Pourtant, Macky Sall lui avait dit un jour, au bout du téléphone, « pourquoi restes-tu si révolutionnaire ? », après mille et une demandes de renoncer « aux principes qui [lui] tenaient à cœur ».

Me Malick Sall, champion hors pairs de la servilité et opportuniste en diable, prêt à vendre son âme pour son confort matériel (P. 185).

Garde des sceaux et ministre de la justice, Me Malick Sall est peint par Adama Gaye comme « un avocat peu connu pour ses exploits juridiques ». Les deux hommes étaient de vieux potes et pourtant Me Malick Sall a lancé, après l'arrestation de son ami ou « ami d'hier », « j'assume l'arrestation de Adama Gaye », avant d'ajouter : « je ne laisserai plus personne insulter le président (P. 95-96) ».

Adama Gaye, lui, écrit à la page 185 de son livre, *Otage d'un Etat*, que « le président sénégalais, qui a longtemps eu peur de s'en prendre directement à ma personne, sachant indéniablement la véracité de mes écrits, avait choisi la méthode forte en se camouflant derrière un exécuteur des basses œuvres [...] ». Seulement, la prison a fait comprendre à Adama Gaye que « son ami d'hier », mieux « son témoin de mariage », a fini de se mettre dans la peau du politicien.

... même le journalisme, le corps professionnel dont appartient Adama Gaye, l'a abandonné

Dans *Otage d'un Etat*, l'auteur n'a pas été tendre avec ses confrères. A ces derniers, l'ancien directeur de la communication de la CEDEAO estime qu'ils n'ont pas fait sien le combat de sa libération. « Les silences issus de ses rangs furent d'autant plus bruyants qu'ils provenaient, entre autres, des cercles représentatifs d'un corps – le journalisme – auquel j'ai donné de belles années de ma vie. En son sein, j'avais cru entretenir des relations amicales, à défaut d'être confraternelles. Pires que le désintérêt dans ce milieu, furent cependant les tirs de barrage, à l'arme lourde, lancés en ma direction par de supposés professionnels de l'information et de la communication, en service commandé, pour l'essentiel. Se déchaînant sur ma personne, ma famille, ma vie privée et publique, ils étaient déterminés à décrédibiliser la légitimité de mon projet intellectuel et politique m'ayant coûté les revers que je subissais. Comme si le plus horrible des pestiférés était tombé entre les mains de la justice. Comme si venait de se réaliser un rêve secrètement nourri de longue date : en finir, une fois

pour toute, avec cet empêcheur de servir en rond », regrette A. Gaye. Qui raconte que Bamba Kassé S.G du Synpics, et Sérigne Diagne patron de Dakaractu, l'on visité seulement après quarante (40) jours qui ont précédé son arrestation.

Adama Gaye, dira « j'ai vu et laissé partir mes visiteurs qui voulaient apparaître comme les représentants de la presse du pays. Les mêmes avaient été à l'avant-garde de ceux qui me niaient mon statut de journaliste ».

Adama Gaye, un intellectuel engagé pour la restitution des droits humains

Avec ses camarades d'infortune, en particulier ceux de la chambre 1 où il était, et de tous les prisonniers de manière générale, Adama Gaye fut considéré tel un héros. C'est ainsi qu'un jour, le professeur d'économie, imaginativement désespéré, lui avoua : « c'est Dieu qui t'a fait venir en prison pour que tu racontes ce qui s'y passe (P.156) ».

M. Gaye ne s'est pas fait prier. Il dénonce dans son livre les conditions inhumaines dont les prisonniers sont victimes. Il y retrace la vie de certains qui, comme lui, du jour au lendemain, se sont retrouvés privés de leur liberté, pour l'essentiel, ne sachant pas pourquoi. Et ce qui est plus malheureux est, selon Adama Gaye, la prison n'assure aucunement leur réinsertion sociale, sinon la rendre pire.

Prenons l'exemple d'Oumar, après 5 ans de vie carcérale, « cet homme solide, écrit A. Gaye, n'avait été formé à aucun métier qui fût susceptible de lui permettre de refaire sa vie, une fois dehors (P.168) ». C'est la raison pour laquelle, regrette l'écrivain, que beaucoup, surtout les jeunes, sont des « dem-dikk », en référence aux bus qui amènent et ramènent ses clients. « Au surplus, là où, dans d'autres pays, la détention en prison est le prétexte pour reprendre des études, afin de sortir nanti d'un titre universitaire bon pour la morale et l'implication dans la société, la réalité de Rebeuss, valable dans l'ensemble des prisons sénégalaises, est celle où seuls quelques cours en arabe sont donnés P. 170 ».

Une justice pourrie : « les conditions de mon arrestation témoignaient, pour ce qui la concerne, d'un affaïssement de la justice sénégalaise (P. 178) »

La justice sénégalaise est décrite, par le journaliste,



comme un Etat de Léviathan dont suggérerait Thomas Hobbes. Allant des raisons de son arrestation qui seraient de faire payer très cher celui qui est soupçonné par le pouvoir d'être derrière le reportage de Mayeni Jones qui incrimine le frère du président, Aliou Sall, dans un scandale à 12 milliards de dollars, ou encore arrêter celui qui ose écrire sur les galipettes ou infidélités supposées de Macky Sall, Adama Gaye s'est retrouvé, du jour au lendemain, dans des sales draps.

Pourtant, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

... des juges corrompus

« Ce qui est encore plus grave dans les prisons sénégalaises, constate le journaliste, ce sont les rumeurs sur la corruption qui y circulent et détruisent l'image de la justice (P. 187) ». C'est un garçon qui a été condamné à 10 ans qui a soufflé à Adama Gaye « que beaucoup de détenus achètent leur liberté auprès des juges ». Ou encore, à la page 220 où l'écrivain fait savoir « que des

détenus sont derrière les barreaux depuis 5, 6 ou 7 ans, simplement parce qu'ils n'ont pas d'avocats pour prendre en charge leur dossier ».

Malgré tout, Adama Gaye reste droit dans ses bottes et souhaite un avenir pour son pays

A la fin de son livre, Adama Gaye semble souhaiter que « prisonniers, gardes pénitentiaires, services de renseignement, juges, avocats, familles, politiciens, forces de l'ordre, journalistes, sociologues, chefs religieux, acteurs de la société civile, devraient pouvoir, une fois n'est pas coutume, s'asseoir autour d'une table, pour évoquer, à travers un dialogue continu, des assises renouvelables, les moyens de résoudre le mal que nul ne peut plus ignorer. Tous savent qu'il y a de l'avenir de ce pays... (P. 226) ».

Dans ce contexte où le monde de manière générale et notre pays en particulier luttent désespérément contre un ennemi invisible, la covid-19, nous sommes tentés d'imaginer pourquoi Adama Gaye avait écrit dans son article intitulé : « Après sept (7) ans de gestion du Sénégal, il a conduit le pays au fond du gouffre » que : « l'année 2019 s'achève en mode dérouté, et 2020 n'augure rien de bon à une si belle nation ! ».

Amadou DIA